CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14288** **VALABLE JUSQU'AU** **11/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/1987

Raison sociale : A.P.I.

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 24/02/2016

Capital : 153 000

13 RUE DE LA MAISON NEUVE
ZI - BP27
72210 LA SUZE-SUR-SARTHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS B340461698

Siret : 340 461 698 00037

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3249640

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 106 694 511

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 106 694 511

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 43 77 27 27 **Fax :**

Portable : 06 80 85 00 59

Responsabilité légale :
V.M.C. (833 461 619)

Site Internet : http://www.api-lasuze.fr

E-mail : contact@api72.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 991 658 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	15/11/2023
6133	Peinture industrielle		15/11/2023
6232	Revêtements coulés à base de résine de synthèse (Technicité confirmée)	1	07/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.